

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien (Saint-Maurice): Les réformistes changent leur position parce que, à l'heure actuelle, les Albertains sont en train de dire au gouvernement provincial qu'ils ne veulent pas que le régime d'assurance-maladie soit détruit.

Nous travaillons à faire en sorte qu'il y ait moins de dédoublements et un meilleur partage des responsabilités entre les provinces et le gouvernement fédéral. C'est ce que nous sommes en train de faire.

• (1430)

Si l'objectif consiste à détruire le gouvernement central d'Ottawa et à avoir une collectivité de collectivités, le premier ministre n'est pas preneur.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, le premier ministre parle de détruire le pays et de démanteler le fédéralisme. Je lui rappelle qu'il a laissé le Canada venir à 0,6 p. 100. . .

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Calgary-Sud-Ouest.

M. Manning: Monsieur le Président, nous parlons d'erreurs. La pire erreur que les fédéralistes peuvent commettre en préparation du prochain et ultime affrontement avec les forces séparatistes serait d'adopter les tactiques utilisées dans le passé. Ces tactiques des fédéralistes du passé ne conviendront pas aux fédéralistes du XXI^e siècle.

Ce serait une grave erreur que de se servir de nouveau des propositions et des tactiques de Meech et de Charlottetown, notamment les notions de statut spécial et de société distincte ainsi que l'octroi d'un droit de veto au Québec.

Le premier ministre va-t-il garantir à la Chambre et à tous les Canadiens qu'il ne fera pas marche arrière, qu'il ne reviendra pas aux propositions de Meech ou de Charlottetown pour trouver des solutions à l'affrontement actuel entre les forces fédéralistes et séparatistes?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le chef du tiers parti fait encore une fois son lit avec le parti séparatiste à la Chambre des communes.

Lorsque nous menions le combat au Québec, le chef réformiste nous attaquait à la Chambre, contrairement au chef du Parti conservateur qui, lui, faisait campagne pour le Canada. Le chef du Parti réformiste était constamment debout, animé par l'espoir de devenir un jour premier ministre du reste du pays, parce qu'il ne deviendra jamais premier ministre de tout le Canada.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, il est évident que le premier ministre ne veut pas m'écouter. Peut-être écouterait-il quelqu'un du Québec.

L'une des lettres les plus révélatrices que j'ai reçues durant le référendum provenait d'un souverainiste peu convaincu qui disait qu'il allait probablement voter oui, mais qui ajoutait cette explication: «Le Québec ne veut pas tant se séparer du Canada que de la structure fédérale actuelle. Vous, en tant que réformiste, avez dit que vous souhaitiez la décentralisation, ce qui suppose des changements importants à la structure fédérale actuelle. Toutefois, des négociations menées de bonne foi avec les libéraux ne permettraient pas d'atteindre cet objectif».

Ce Québécois ne veut pas se séparer du Canada mais bien d'un gouvernement fédéral trop centralisé. Il fait partie des 80 p. 100 de Québécois qui veulent une redistribution des pouvoirs fédéraux et provinciaux.

Des voix: Règlement!

Le Président: Je suis convaincu que le député de Calgary-Sud-Ouest va maintenant poser sa question.

• (1435)

M. Manning: Comment le premier ministre répond-il à cette demande de changement formulée par un Québécois qui veut vraiment continuer à faire partie du Canada?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, cette personne était un souverainiste peu convaincu. Le chef du tiers parti, qui souhaite devenir un jour chef de l'opposition officielle mais qui risque de ne pas y parvenir s'il ne s'améliore pas, devrait cesser de citer des séparatistes ou des quasi-séparatistes et commencer plutôt à collaborer avec nous afin de faire en sorte que le Canada soit un pays dont les valeurs et le système social rapprochent toute sa population.

* * *

[Français]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Après avoir laissé entendre qu'il n'avait pas l'intention de respecter le résultat démocratique du référendum, le premier ministre a déclaré vouloir empêcher la tenue d'un nouveau référendum au Québec et, par la suite, a dénoncé la Société Radio-Canada qui, selon lui, n'a pas été suffisamment partisane pour l'unité nationale au cours du dernier référendum.

Doit-on comprendre que non seulement le premier ministre veut empêcher les Québécois de se prononcer à nouveau sur leur avenir quand ils le jugeront bon, mais en plus il souhaite contrôler l'information qu'ils recevront par l'entremise de Radio-Canada?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, absolument pas. J'ai fait des remarques. J'ai dit qu'il y avait des gens qui s'étaient plaints du comportement de Radio-Canada durant le référendum. Je vous citerai quelqu'un qui a déclaré que «Radio-Canada joue sa peau là-dedans. Il faudrait la ranger dans le sac des organismes qui sont des suppôts et des pantins du pouvoir.»